



C. Dorret - 2015

Le papillon Diane est strictement protégé sur l'ensemble du territoire français.



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

et

VISIONS D'AVENIR

EDITO



Richard HARDOUIN
*Président FNE 13 et
en charge de l'Air et
de la biodiversité*



Stéphane COPPEY
*Délégué au Juridique
et à la mobilité*

2020 fut pour FNE13, une année de croissance autant efficace qu'exigeante - Projets et concertations en nombre à quoi s'ajoute + 18% de membres.

Faut-il y voir la vitalité d'une fédération agissant par ses membres et pour ses membres ?

Faut-il y voir le résultat de notre organisation découplée avec délégations permettant ainsi d'accompagner dans l'action nos associations au plus près des domaines et thématiques qui les motive ?

Faut-il y voir la grande vivacité de nos membres et particulièrement de nos membres du bureau ?

Les trois assurément car malgré les mesures de confinements, les associations FNE13 ont, sinon réalisé des événements, créés, poursuivis et développés leurs projets dont certains sont repris dans ce rapport d'activités.

D'ores et déjà, l'année 2021 s'inscrit dans la dynamique 2020, aussi souhaitons qu'émerge de nouveaux délégués afin de se répartir davantage les tâches.

Une année particulière ... Ce n'est pas le film d'Ettore Scola que nous avons re-vécu, mais quand même, une sorte de huis clos, à ne plus pouvoir nous réunir ... année pendant laquelle, à l'extérieur, "les travaux continuent" vis-à-vis desquels, fort heureusement, nos "sentinelles de la nature" et autres militants ont été vigilants.

Dépôts sauvages et même enfouissements illégaux de déchets venus d'ailleurs, à rythme soutenu (St-Martin-de-Crau, St-Rémy-de-Provence, Les Pennes Mirabeau, Cabriès ...), dégradation de monument historique et de colonie de chauves-souris (La Barben), permis d'aménager des zones d'activités en zone agricole de qualité ... **Vu l'ampleur des exactions constatées et les soupçons de circuits mafieux, nous avons initié à cette occasion un partenariat efficace avec le groupe local Anticor des Bouches-du-Rhône.**

En appui des associations membres, FNE13 a été présente sur de nombreux fronts (urbanisme, déchets, pollution, énergie ...) non pas pour réécrire les lois mais pour les faire appliquer. Merci pour votre soutien !



SOMMAIRE

FNE13 2020 > 46 Associations	4
Propos introductifs	5
Agriculture	6
Air	8
Eau et rivière	10
Energie	12
Espace naturel	14
Mobilité	16
Préoccupations majeures	20
Quand FNE13 a su convaincre	21
Quand concerter n'y suffit pas	22
Agir au sein de FNE13	23

© R HARDOUIN

FNE13 : 18 Administrateurs au 31/12/2020

Président (*)	Richard HARDOUIN	Collectif Anti Nuisances Environnement
Secrétaire	Isabelle DOR	Action Envirt à Septèmes et Environs
Trésorière	Martine CROS	Sauvons La Mathilde
Secrétaire adjoint	Raymond MARTINI	Ass. de Protection Collines Peypinoises
Trésorier adjoint*	Philippe MUSARELLA	Poumon Vert de Saint Mitre
Délégué juridique*	Stéphane COPPEY	Collectif Vélos en Ville
Délégué Agriculture	Alain GOLEA	Terres Fertiles
Délégué Communication	Jean-Luc MOYA	Agir pour la Crau
	Annick BLANC	Ligue de Défense des Alpilles
	M.H BOUSQUET-F	Ass. Arles Camargue Envirt et Nature
	Charles CHANUT	Cap au Nord
	Françoise COLARD	Pays d'Aix Ecologie
	Guislaine DORET	Nostà mar
	Gérard PROLHAC	Frioul un Nouveau Regard
	Jean REYNAUD	Ass. Défense de la Basse Vallée Huveaune
	Annick TAJAN	SOS Nature Sud
	Gilbert VEYRIE	Ass. Sénas pour la défense de l'Envirt
	Christophe GLORIAN	Individuel

(*) Les membres du Bureau cumulent éventuellement charges administratives et délégations opérationnelles. (R HARDOUIN + Air - S COPPEY + Mobilité - P MUSARELLA + Juridique adjoint)

2020

46 Associations font



1. Action Environnement Septèmes et Environs
2. Action Terres Citoyennes
3. Agir pour la Crau
4. Arles Camargue Environnt et Nature
5. Ass. Pour la Cité des Arts de la Rue
6. Ass. de Défense de l'Environnement de la Basse Vallée de l'Huveaune
7. Ass. Protection Collines Peypinoises
8. Ass. Poumon Vert Saint-Mitre
9. Ass. pour la Cité des Arts de la Rue
10. Ass. Sauveg. Patrimoine Roussétain
11. Ass. Sénassaise pour la Défense de l'Environnement
12. Ass. Septèmes Réduction Nuisances Autoroute
13. Bien Vivre à La Barben et ses Envir.
14. Cabriès Nature Environnement
15. CAF Marseille Provence
16. Cap au Nord
17. CIQ L'Eure, Les Rampals
18. CIQ Saint André
19. CIQ Val de Sibourg
20. Collectif Anti-Nuisances Environnement
21. Collectif des riverains Pont de Crau
22. Collectif Vélos en Ville
23. Convergence Ecolog. Pays Gardanne
24. Eco-relais Côte Bleue - Sud étang de Berre
25. Expertise Ecolog, Educ à l'Environnt
26. Forum Citoyen
27. Frioul un Nouveau Regard
28. La Chevêche
29. La Parole aux Citoyens
30. Ligue de Défense des Alpilles
31. Nostà mar
32. Pays d'Aix Ecologie
33. Planète Zéro Déchets
34. Protection de l'Environnement de la Touloubre et de Puyricard
35. Rassemblement Assos Modes Déplacement Alternatifs MAMP
36. Sauvons la Mathilde
37. Société Suisse de Bienfaisance
38. SOS Eau et Nature
39. SOS Nature Sud
40. Terres Fertiles
41. Terres Vives Pertuis
42. Trésors de Nature
43. Union Nautique de Port Miou et des Calanques
44. Ventabren demain
45. Vivre à Gémenos
46. Yachting Club de la Pointe Rouge

Nous ont rejoint début 2021

47. CIQ Samena
48. Stop à la ZAC des Aiguilles

© R HARDOUIN



PROPOS INTRODUCTIFS

2020, année propice à rechercher des espaces « Nature » près de chez soi.

Les restrictions de déplacement et la fermeture des lieux festifs intérieurs pour motif sanitaire ont conduit tout un chacun à rechercher des lieux au grand air près de chez soi. Si les « urbains » ne bénéficient pas de zones naturelles, une politique de la ville favorable permet d'y compenser. C'est ainsi que l'association SOS Eau et Nature, s'est attaché à les présenter dans son livret « *PARCS, JARDINS ET SQUARES, PROMENADES AU CŒUR DE MARSEILLE* »



Le « *Jardin des migrations* » sur la cime du fort Saint Jean © R Hardouin



Agriculture

Laisse béton !

Alain GOLEA
Délégué à l'Agriculture

Lutter contre l'artificialisation des terres agricoles, c'est l'un de nos axes majeurs d'action. Initié en 2019 avec la publication pour la 1ère fois en France, d'un **répertoire associatif et citoyen recensant les zones menacées dans le 13**, force est de constater qu'en 2020 les nouveaux projets de bétonnage n'ont pas ralenti dans le département. Ils se situent sur Aix, La Barben, Ensues, Grans, Marignane, Les Pennes Mirabeau, Marseille (Grogarde-, la Serviane), l'ancien préfet M. Dartout s'étant bien gardé de faire appliquer sur le terrain l'instruction gouvernementale de 2019 sur le ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Le PAT (projet alimentaire territorial) de la Métropole est opérationnel tout comme son plan d'action en faveur de l'agriculture urbaine existe dont on ne peut que partager les objectifs affichés mais force est de constater, l'existence d'une contradiction majeure. **En effet, comment vouloir mieux nourrir la population existante, favoriser le bio et les productions locales tout en laissant s'opérer mois après mois la suppression des terres agricoles ?**

Et ce d'autant plus que tous les PLUI en cours d'élaboration planifient une augmentation du nombre d'habitants ! Nous avons recensé plus de 2000 ha répartis sur 26 communes (liste non exhaustive) !

Des points positifs émergent cependant avec des permis de construire (ou plutôt de bétonner...) annulés par la nouvelle équipe municipale à Marseille, idem à Cabriès. Des projets pertinents en perspective à Rognac, Gignac et à Marseille. Une action partenariale - qu'il convient de généraliser - pour réhabiliter des friches agricoles sur Sénas. Et enfin des Zones Agricoles Protégées (ZAP) sont en cours de création à Auriol et à La Bouilladisse.

Osons croire que 2021 sera plus une année de réalisations positives que de destructions...

FNE 13 continuera d'agir pour sanctuariser ce qui reste de terres agricoles.

Suivez nos actions sur notre site:
www.fne13.fr/sauvons-nos-terres-agricoles/

Et surtout signalez-nous toute nouvelle menace à l'aide du formulaire en ligne.

Inscrivez-vous sur notre page spécifique facebook: [sauvonsnos terresagricoles](#)

Agriculture vivrière

Les Jardins Associatifs du Frioul Un défi réussi !



Gérard PROLHAC

Président de l'Association un Frioul Nouveau Regard

© R HARDOUIN

Créés en 2005 par l'Association Frioul un Nouveau Regard sur une friche militaire amandée et constituée de treize parcelles de 50 m², l'association démontre que cultiver au Frioul est possible.

2021 et au-delà... Puisage par énergie solaire et expansion ...

Une citerne historique de recueil de l'eau de pluie alimentée par la toiture du pavillon Hoche trouve matière à un discret projet de pompage et d'éclairage au moyen de deux panneaux solaires sur le top d'un bâtiment technique existant.

L'eau ainsi recueillie puis pompée permettra d'économiser un tiers de l'eau utilisée.

En prévision, une augmentation de la surface cultivée en passant de 13 à 20 parcelles sachant que si besoin il sera toujours possible de faire davantage ...



AIR

Capteurs citoyen par le CAN Environnement

La pollution tue ! Comment connaître sa propre exposition ?

Capteur AirCarto

Conçu en Open Source par l'association fille du CAN, le capteur AirCarto est un capteur upgradable et pédagogique.



Capteur Tera

Expérimenté et présenté au public par le CAN en 2019 en sa version Région Sensorthèque, l'expérimentation du capteur à sensor français s'est poursuivie en 2020.



Réunion prise en main chez AtmoSud en version préparatoire du projet DIAMS en collaboration avec AtmoSud et les associations membres FNE13.



Déploiement auprès de l'association FNE13 Cabriès Nature Environnement devant la station de mesures AtmoSud Charles Kaddouz Marseille à proximité de l'autoroute A507

AIR

PPA13 - DREAL PACA : « Une action emblématique »

Le CAN Environnement

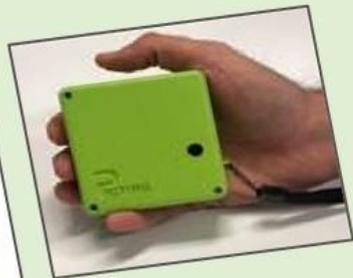
Sensibiliser par l'exemple

Jean-Pierre
BONNISSEL
Vice-président Collectif
Anti-Nuisances Environnement



“

Le Collectif Anti-Nuisances Environnement (CAN), association membre de FNE13, agit contre le brûlage des déchets verts, source importante de pollution de l'air notamment en milieu péri-urbain. Le CAN a dans ce but conçu un partenariat avec les Mairies des 11/12^e arr., 13/14^e arr. de Marseille et Atmo-Sud. Le CAN élabore avec ses partenaires un flyer de rappel de la loi et de sensibilisation, indiquant les alternatives possibles. Un patrouilleur municipal, formé par AtmoSud et doté d'un analyseur d'air Tera, intervient auprès des habitants sursignelement par un numéro dédié.



Eau et Biodiversité

Le ruisseau de la Caravelle

Le fleuve côtier des Aygalades

Le Collectif « Les Gammare »

Créé en 2019, le Collectif prend soin du « Ruisseau », favorise un meilleur partage des connaissances, relie les initiatives et les territoires du bassin versant, propose des actions communes.

Le Collectif Les Gammare réunit le Bureau des guides du GR2013, l'Hôtel du Nord, les CIQ riverains, l'association des Amis des Aygalades (AAA), le collectif Safi et les artistes-voisins ainsi que deux membres FNE13, l'association *Action Environnement Septèmes et Environs* (AESE) et l'*Association pour la Cité des Arts de la Rue* (ApCAR).

Les gammare, des crustacés, indicateur sanitaire inversé !

Crustacés d'1 à 2 cm d'eau douce et calcaire, les gammare nagent sur le côté près du fond, le corps recourbé en demi-cercle. En pleine eau, ils nagent le corps étendu et le dos dirigé en haut. En cas de danger, ils s'enfuient d'une brusque détente. Qu'ils ne soient pas parasités par un ver indiquent paradoxalement que le cycle : ver, gammare, chevesne est incomplet.



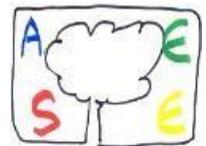
Aude VANDENBROUCK
ApCAR - Secrétaire générale



LA CITÉ
DES ARTS
DE LA RUE



Isabelle DOR
AESE & Secrétaire FNE13



Eau et Biodiversité

Février 2020, les Gammares
éditent

LA GAZETTE
DU RUISSEAU

Des nouvelles du Ruisseau d'Aygalades/Canavale

Lancement du N°1
le 2 février 2020

à la Cascade des Aygalades
1000 m d'altitude - 1000 ans d'histoire



Destinée aux habitants, elle relate événements, actions passées et propose pour chaque numéro un récit sur un thème différent.



Roman- photo réalisé par Amélie pour LA GAZETTE DU RUISSEAU n°2

Voix d'eau

Chaque premier dimanche du mois dans le cadre de « **un Dimanche aux Aygalades** » **Cycle de conférences sous la cascade des Aygalades** qui donne la voix au ruisseau en lançant une invitation lancée par le Bureau des guides du GR 2013 à des artistes, scientifiques, chercheurs ou habitants à incarner une parole pour la rivière et exposer leurs pensées dans les lieux où elles prennent source.

Plastic Valley#2

Samedi 17 octobre 2020, associée au programme “**Calanques propres**” > **2 tonnes de macro-déchets ramassés et inventoriés** de Septèmes-les-Vallons aux Aygalades.

On prend soin du Ruisseau (...), on ramasse les déchets (pour agir), on les inventorie (pour connaître), on les raconte (pour comprendre et apprendre) et on se rencontre (pour se motiver, se relier et s’amuser).

Collectif des Gammares

ENERGIE

2017 - 2021

De la friche à l'Ecoparc : énergie, agriculture et nature

Ventabren - Une centrale solaire au sol en accord avec son environnement

6 hectares

5 MW 7900 MWh/an

Moutons débroussailleurs

Imaginé en 2017 sera installé en 2021, un performant parc photovoltaïque de **6 hectares seulement**, au sein d'une friche entre autoroute et ligne TGV. Raccordé au réseau à moins de 400 mètres, le parc produira la consommation d'électricité (hors chauffage) de 2500 foyers.

Pour **Ventabren Demain et Solaris Civis**, pas question de se satisfaire des seuls panneaux solaires !

Le parc, clôturé par un grillage à larges mailles laissera passer la faune de petite taille et les moutons d'une bergère du village viendront paître et préserver du risque incendie.



- ✓ Citoyens réunis dans l'association [Ventabren Demain](#)
- ✓ Municipalité de Ventabren
- ✓ Énergie Partagée
- ✓ SEM SERGIES

47 hectares

Oliveraie AOP - Vignoble AOC
Zones naturelles,

La prévention du risque incendie sera complétée par des vignobles AOC Côteaux d'Aix et des oliveraies AOP Huile d'Olive d'Aix-en-Provence, réalisant ainsi une reconquête sécurisante agricole.



Gilles BESSON, architecte DPLG, administrateur



© Claudine MAURIN-MOUILLOT - La Provence

Les Solariens
Une gouvernance citoyenne

William VITTE
Président
Ventabren Demain



BIODIVERSITE



© Cyril DORET

Lagune de Berre - Marais de la tête noire à Rognac, 20 ha de zone humide périurbaine préservés !

2020 une année difficile mais malgré tout bien remplie pour Nostà mar : association de valorisation du patrimoine historique et naturel de la mer de Berre à Rognac. Les chantiers nature se sont succédé, en respectant les consignes sanitaires, pour les aménagements du sentier pédagogique dans le marais de Rognac. Et, en partenariat étroit avec la ville, Nostà mar a réalisé un petit livret de 10 balades pour découvrir le patrimoine exceptionnel de son territoire. 1500 exemplaires ont été édités. L'engouement pour la nature a progressé, la fréquentation des sentiers du marais le prouve. Notre lagune n'a pas fini de nous rassembler.

En 2021 sera engagé la restauration du port antique de Rognac en écomusée qui accueille déjà un vieux bateau en bois racontant l'histoire de l'étang et la continuité du sentier du littoral avec la construction du dernier pont allant vers Berre. Et bien d'autres aménagements pour agrémenter la visite au public.



Cyril DORET
Président de
l'association Nostà Mar
www.nostamar.fr

BIODIVERSITE

Des passerelles vers la nature et L'intérêt du bénévole

La traversée des valats successifs nécessitent la mise en place de passerelles.

Dans les premières, cette modeste passerelle en bois de **8m pour 1m de large**, réalisée par des professionnels a coûté à juste prix à **16 000 €**



Robuste passerelle en bois sur **poutrelles acier**, de **10m pour 1,20m** de large, **conçue et réalisée en total bénévole avec grand soin**, son coût s'est limité à **12 117 €**, là où une conception et une réalisation professionnelle aurait été de l'ordre de 30 000 €.



Accès à ce magnifique plan d'eau, objet d'un futur chantier de protection



MOBILITE

LA LINEA NE PASSERA PAS ...

La LINEA, projet de boulevard urbain de 7 km, entre l'I.U.T de Saint Jérôme et Allauch, allait créer un nouvel aspirateur à voitures.

Dans un arrêt du 30.09.2020, la Cour Administrative d'Appel de Marseille a annulé la Déclaration d'Utilité Publique considérant que le projet Linea présente plus d'inconvénients que d'avantages.

Décision de justice exemplaire ! Et ce, même s'il était vendu comme répondant à un but d'intérêt général. Il faut dire que la situation a bien changé depuis la réservation de son emplacement en.... 1968.

Décision propre à servir à de nombreuses associations.

Nous attendons maintenant que la LINEA soit définitivement effacée du Plan de Déplacements Urbains métropolitain arrêté le 19.12.19

L'usage immodéré de la voiture est le premier vecteur de pollution de l'air en milieu urbain.

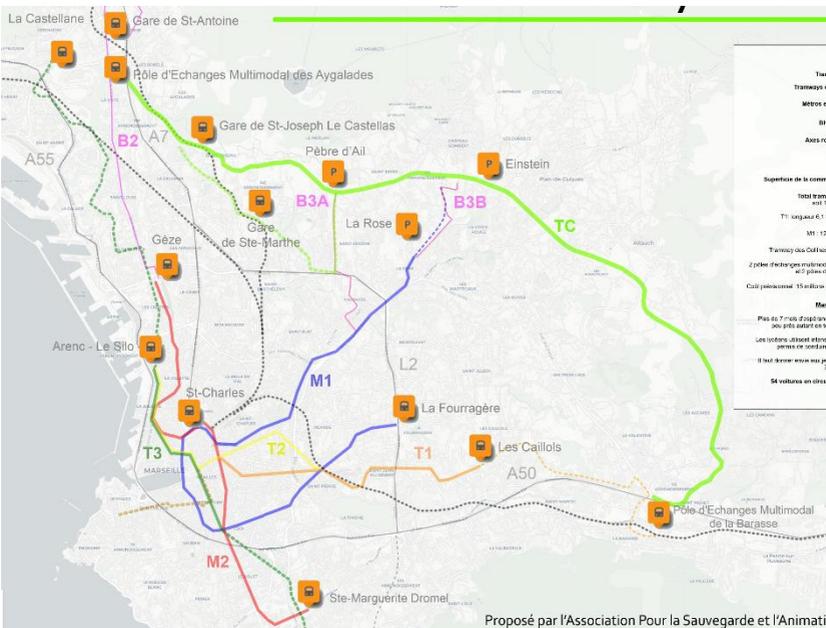
Et pourtant, il faut que les gens se déplacent dans cette partie nord-est de l'agglomération marseillaise.

Pour l'association, *“nous sommes dans une démarche d'accompagnement de nos quartiers”*.



Philippe MUSARELLA
Trésorier adjoint FNE 13

Président « Pour la Sauvegarde du Poumon Vert de Saint Mitre »



MOBILITE

... LA BONNE IDEE C'EST LE TRAMWAY !

Le Tramway des Collines



Proposé par l'Association Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint-Mitre



poumonvertsaintmitre.fr



Proposé par l'Association Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint-Mitre



poumonvertsaintmitre.fr



L'association milite pour un "Tramway des Collines", projet de mobilité écologique reliant Saint-Antoine (15ème) à la Barasse (11ème), sans voiture associée.

Tramway et aussi piste cyclable sur les 16 km de la trouée verte que constitue la U4d/LINEA/RD4Est.

Le tramway créera une interconnexion entre le Nord et l'Est de la ville, oubliés par un réseau de transports publics inégalement réparti sur notre territoire.

Avec un budget raisonnable de 320 millions d'euros, le « tramway des collines » permettra à 250 000 habitants de se déplacer au quotidien pour leur travail, études, loisirs ou autres, tout en diminuant l'impact sur l'empreinte carbone.

Enfin, avec le tramway, les autres habitants de la métropole ainsi que les touristes pourraient découvrir, tant en tramway qu'à pied ou à vélo et toujours sans bruit ni pollution, les trésors de notre ville à la lisière des collines verdoyantes.

Site : letramwaydescollines.fr

MOBILITE ACTIVE

DEVELOPPER LE DEPLACEMENT EN VELO, IMPLIQUE DE SECURISER

1 - SECURISER LES ITINERAIRES

Animée par le **Collectif Vélos en Ville (CVV)**, la commission inter-associative Aménagements cyclables à Marseille est **force de propositions pour différents itinéraires** dont la ligne n°4 du Plan Vélo métropolitain (véloroute V65)

La ligne n°4 reliera Marseille à Aix et au-delà par l'avenue Ibrahim Ali, le bd de la Padouane, le chemin de St-Antoine à St-Joseph, le chemin de Mimet pour rejoindre un bel itinéraire dans Septèmes-les-Vallons porté par l'association **Action Environnement à Septèmes les vallons et Environs**.

CVV - Stéphane COPPEY



Légende	
Tracés	— Limites administratives
— Principal	
— Alternatif	
● Lieux d'intérêt	
□ Vues atlas 1/500	

Projets de pistes vélos et NVEI à Septèmes-les-Vallons

La vélo route de la culture

Folio 1/6

1 / 3040



0 50 100 m



Document créé le 17/01/2021



MOBILITE ACTIVE

2 - SECURISER LA PRATIQUE



REMISE EN SELLE

Bénéficiant du 'Coup de pouce' national, le Collectif Vélos en Ville a intensifié ses actions d'apprentissage à conduite du vélo.



Rendez-vous
tous les samedis
à 9h30
au Parc Borély

3 - SECURISER LES VELOS

GRAVAGE - MARQUAGE

RAMDAM réunissant plusieurs associations Vélo mènera des opérations grand public de **marquage antivol de vélo** sur l'ensemble de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Marqué, un vélo peut être retrouvé grâce à une base de données nationale. Pour ce faire, deux machines à graver ont été acquises.



Aires naturelles - Calanques et ses massifs

- Politiques promotionnelles touristique et commerciale au détriment de l'environnement - Pression immobilière et commerciale en cœur de Parc.
- Carence d'organisation des accès, d'une insuffisante sensibilisation des visiteurs à la fragilité des milieux

Artificialisation des sols

- Prédation des décideurs, aménageurs, logisticiens, au détriment du climat, de la renaturation des sols, de l'agriculture urbaine

Déforestation mondiale et complicité du 13

- Gardanne - Projet de centrale Biomasse de Gardanne
- Fos sur mer - Raffinerie de l'huile de palme

Lagune de Berre

- 900 millions de m³ d'eau douce par an déversées par la centrale hydroélectrique de Saint Chamas

Pollution de l'air

- Laxisme quant à l'interdiction du brûlage des déchets verts
- Non-respect de l'interdiction du stationnement moteur en marche
 - ✓ Contrôles insuffisants (motos, camions, maintien du moteur en marche à l'arrêt)
- Faiblesse quant à l'esprit de la loi Marpol sur les carburants marins
 - ✓ Manque de volonté de la préfecture maritime

Pollution des sols

- Enfouissages de déchets non déclarés
 - ✓ Circuits financiers illégaux (voire mafieux) d'élimination des déchets.
 - ✓ Organisation déficiente de la collecte et de valorisation des déchets

Transport et environnement

- Marseille - Le tout voitures (Linéa - Boulevard Urbain Sud) -)
- Arles - Le tout camion (Contournement)

Contre ces atteintes à l'Environnement, quand elles ne sont pas entendues, les associations FNE13 agissent en justice.

QUAND FNE13 A SU CONVAINCRE

Nos succès 2020

Aout 2020 **Marseille 13012 - Les 3 Lucs**
Projet de village de voitures sur espace ex agricole

Plaignants (Personnes morales):

- CIQ l'Eure Les Rampals,
- FNE13

Décision de référé suspension
du Permis d'Aménager par le Tribunal Administratif

Septembre 2020, la SARL Saint Christophe s'est pourvue en cassation en Conseil d'Etat contre FNE13 - (Rejeté en 2021)

En décembre 2020, la Mairie annule les 3 permis de construire - Non conforme au PLUi pour des questions de volumes et de qualité



Nov 2020 **Marseille 13009 - Les Charmerettes**
Permis de Construire sur espace agricole urbain

Plaignants :

- Société Suisse de Bienfaisance
- FNE13

La Mairie informe le promoteur SPIRIT, la Fondation Helvétia Massilia et le Consul général de Suisse de son refus de mettre à disposition la parcelle d'accès au projet immobilier



Déc 2020 **Marseille 13008 - Samena Escalette**
Projet de restaurant sur espace littoral
concertation : FNE13 entre autres pour le CIQ Samena



Décision négative
par arrêté du Parc
National des
Calanques

QUAND CONCERTER N'Y SUFFIT PAS

Quelques succès marquants 2020

Pollution de l'air : Inaction 2020 Etat français

Plaignants reconnus : Les Amis de la Terre ainsi que 6 associations FNE 13 : APCP, CAN, Cap au Nord, CNE, FNE 13, RAMDAM

Juillet 2020 - Instance ultime, le Conseil d'Etat confirme la condamnation de la France



Parc photovoltaïque en zone Natura 2000 2020 La Barben

Plaignants FNE : FNE 13 et FNE PACA

Nov 2019 - Confirmation de l'annulation du Permis d'aménager -
Aout 2020 - Rejet en Conseil d'Etat du pourvoi



LINEA, projet de nouvelle rocade Sept 2020 Marseille

Plaignants FNE13 : PVSM et FNE13
La Cour Administrative d'Appel (CAA) juge que le projet n'a pas d'utilité publique et annule la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

Centrale photovoltaïque - Espèces protégées - Oct 2020 Calissane

Plaignants : Nacicca et FNE13

Mai 2018 - Victoire en première instance Tribunal Administratif (TA) de Marseille

Oct 2020 - Victoire par arrêt de la CAA de Marseille + art L761-1*

**art L761-1 : Dans toutes les instances, le juge condamne la partie tenue aux dépens ou, à défaut, la partie perdante, à payer à l'autre partie la somme qu'il détermine, au titre des frais exposés et non compris dans les dépens.*

AGIR AU SEIN DE FNE 13

Association œuvrant pour la Protection
de la Nature et de l'Environnement ?

Vous souhaitez agir
en synergie avec d'autres associations,
dans les valeurs France Nature Environnement ?

REJOIGNEZ NOUS !

Nous écrire : contact@fne13.fr

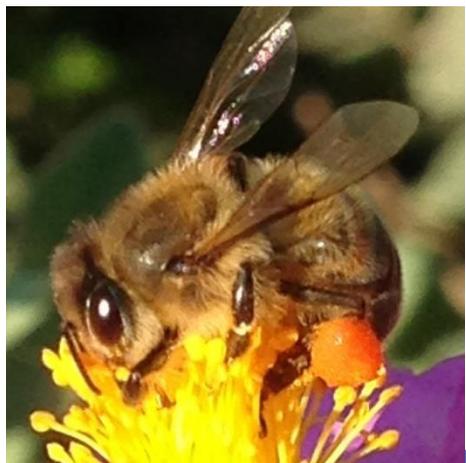
Site : <https://www.fne13.fr/>



CONTRIBUER AUX ACTIONS FNE 13

via un don financier:

(helloasso.com) [Une abeille pour la Biodiversité](#)



Selon montant, contrepartie partielle en miel de Provence



Prémices de l'Ecomusée du Port de Rognac © R HARDOUIN

Fédération France Nature Environnement Bouches-du-Rhône

Siège social : Cité des Associations,
93, La Canebière - boîte à lettres 340 - 13001 MARSEILLE

contact@fne13.fr

<https://www.fne13.fr/>

Rédacteur en chef : Richard HARDOUIN